

UNE PRÉSENCE BONIFIÉE POUR MIEUX SERVIR LES CITOYENS : DES PRÉPOSÉS AUX LOISIRS DISPONIBLES 7 JOURS SUR 7 À BEAUHARNOIS

Beauharnois, le 13 mai 2025 – La Ville de Beauharnois annonce une bonification majeure de son service des loisirs pour la saison estivale 2025. À compter du jeudi 15 mai et jusqu’au mercredi 15 octobre, des préposés aux loisirs seront en poste 7 jours sur 7, de 7 h à 23 h. Pour la première fois, des préposés aux loisirs auront un horaire de soir et/ou de fin de semaine.

Cette bonification permettra une présence municipale constante sur le terrain pendant les activités sportives, culturelles et communautaires. Grâce à cette amélioration, les citoyens bénéficieront d’un meilleur encadrement et d’une plus grande accessibilité aux ressources.

UNE PRÉSENCE ACTIVE SUR LE TERRAIN

Le poste de préposé aux loisirs est essentiel au bon déroulement des activités estivales. Ces employés accomplissent un large éventail de tâches telles que l’entretien et la préparation des plateaux sportifs (soccer, tennis, pétanque, etc.), la maintenance des jeux dans les parcs, ainsi que le soutien logistique aux événements.

LES POSTES DE PRÉPOSÉS AUX LOISIRS DISPONIBLES SONT :

- Horaire de semaine/de jour (40 heures par semaine) ;
- Horaire de semaine/de soir (40 heures par semaine) ;
- Horaire de fin de semaine/de jour (17 heures par fin de semaine) ;
- Horaire de fin de semaine/de soir (17 heures par fin de semaine).

La Ville tient à souligner la collaboration du syndicat sur ce dossier, qui a su faire preuve d’ouverture dans le réaménagement des horaires de travail. Cette entente constructive permet d’implanter un horaire élargi au bénéfice direct des citoyens.

Pour consulter les offres d’emploi disponibles, rendez-vous au www.ville.beauharnois.qc.ca/offres-emploi/. Ces postes sont affichés jusqu’au mercredi 21 mai 2025.

----- 30 -----

Source :
SERVICE DES COMMUNICATIONS ET TECHNOLOGIES DE L’INFORMATION

Ville de Beauharnois
450 429-3546, poste 228
communications@ville.beauharnois.qc.ca